

*Le Petit*

Printemps 2019

Numéro 145

# AIGULINOIS

*Bulletin Municipal d'Information*

**TRAVAUX** > pages 4, 5 et 6

## L'avancement des travaux de la Maison de Santé

**COMMUNE** > Page 7  
Maison des Services  
Au Public

**VIE LOCALE** > Page 11  
Une 3<sup>e</sup> centenaire  
dans notre commune

**CULTURE** > Page 14  
Une Rock School  
à Saint-Aigulin

[www.saint-aigulin.fr](http://www.saint-aigulin.fr)



Directeur de la publication :

**Alain Chiron**

Rédaction : **Dary Cellier**

Comité de lecture :

**Monique Blasquez, Suzanne**

**Dufourcq, Nadia Lambert,**

**Hélène Legendre,**

**Audrey Mesplede**

Maquette, mise en page

et impression :

**Studio KEVART - Saint-Aigulin**

Photos : **Couverture : Fotolia -**

**Mairie S.A.**

Dépôt légal : n°1217 à parution



## Le Petit Aigulinois

est distribué dans toutes les boîtes aux lettres.

Si vous ne le recevez pas, contactez le service information au : **05.46.04.80.16**

Vous pouvez aussi le télécharger sur le site de la mairie :

**www.saint-aigulin.fr**

ou flashez ce code :



Nous remercions toutes les personnes qui ont collaboré à l'édition de ce bulletin.

Malgré tous nos soins apportés à cette brochure, des erreurs ont pu se glisser, merci de bien vouloir nous en excuser. Sous réserve d'erreurs typographiques.

*En fonction des impératifs communaux, (délai, espaces disponibles, etc.) le rédacteur en chef se réserve le droit de modifier, raccourcir, ou ne pas publier, les textes qui lui parviennent.*

**Parution du prochain numéro :  
Juin 2019**

Les travaux du foyer sont terminés.



COMMUNE DE  
SAINT-AIGULIN

## Point sur les travaux 2019

Comme vous avez pu vous en rendre compte, les travaux d'aménagement du centre bourg ont démarré. La Maison de Santé prend tournure : les travaux devraient être terminés en fin d'année 2019. La pharmacie, dont le permis de construire a été déposé, devrait sortir de terre à partir du 2<sup>e</sup> trimestre.

La création du lotissement pavillonnaire des Grands Champs est en bonne voie. L'étude des sols a été réalisée, l'étude géotechnique de conception et le plan topographique sont faits. Les premiers travaux de VRD devraient commencer au 4<sup>e</sup> trimestre. Suivra la réalisation d'une première tranche de 8 lots.

Les trottoirs des rues Victor Hugo, Georges Clémenceau, Gambetta, Maréchal Leclerc, seront remis en état au 1<sup>er</sup> trimestre en fonction des conditions climatiques.

La refonte totale du pavillon n°10 aux Gites de la Dronne est prévue au 2<sup>e</sup> semestre.

Une étude plus poussée pour la remise en conformité réglementaire des WC de l'école Jean Ferrat, comprenant l'accès handicap, l'isolation, les économies d'eau, est en cours.

Les travaux de peinture, de changement de luminaires avec allumage sectorisé du foyer municipal sont aujourd'hui terminés.

Des travaux au local des aînés sont également prévus : changement des huisseries, chauffage, peinture.

Au niveau du carrefour de la Croix de Gouzilh, sont prévus des travaux de réalisation de trottoirs, d'aménagement de courbes, pour éviter les entrées trop rapides.

La consolidation et l'habillage du mur en bas du Théâtre de Verdure est prévue au printemps par l'équipe du Petit Patrimoine de la Communauté de Communes de Haute Saintonge avec les pierres de récupération des démolitions de l'ancienne épicerie Munier.

Le pont de la Vrignotte, qui menace de s'effondrer suite aux pluies intenses de l'hiver, fera l'objet de travaux de renforcement dans l'année.

Ces travaux font partie de nos projets pour l'année 2019, le tout dans la mesure d'un budget contrôlé en fonction de nos possibilités.

Michel VEUILLE  
Adjoint au Maire

# > Sommaire

## n°145

Printemps 2019

### 04 - Dans notre commune

Résumé du Conseil Municipal :  
- Séance du 20 décembre 2018  
- Séance du 28 février 2019  
Fermeture définitive du Trésor Public  
Une troisième centenaire dans notre commune  
Notre patrimoine en péril  
Goûter des Aînés  
Participation citoyenne  
Ordures ménagères

### 09 - La vie locale

Amicale des Anciens Combattants  
& Victimes de Guerre  
Ouverture de la Gendarmerie de Saint-Aigulin  
Nouvelles entreprises  
Maison des Services Pour le Public  
Le développement de la cité avec l'ASA  
École Maternelle  
Mobilisation des associations

### 14 - Culture

Nouveau : Une Rock School à Saint-Aigulin  
Théâtre : La troupe Népomucène  
Théâtre : Celui par qui la femme arrive !  
Art Culture et Loisirs : Assemblée générale  
Atelier théâtre : première année, premier succès  
Médiathèque : Les Mangas et le Japon  
Les Amis de l'Orgue de Saint-Aigulin

### 18 - La vie associative

AS Tonic / Comité des fêtes  
Par Monts et par Vaux  
Aigu Rando 2019 / Randonnée pédestre  
Karaté Club de Saint-Aigulin  
La boule aigulinoise  
Amicale des pêcheurs/ Tennis Club  
USAS Football récompensé  
Dons pour la restauration des vitraux de l'église St-Fort  
A.R.H.S.A. pour 2019/ ACCA Saint-Aigulin  
Don du Sang

### 27 - Vie pratique

Administration / Vie pratique / Numéros utiles

### 28 - Agenda

Sortir / Lotos / Etat civil / Les messes



© Mairie - Mars 2014.

## Vos élus vous reçoivent ...

### PERMANENCES DU MAIRE :

■ **Alain CHIRON**  
Le jeudi de 10h à 12h sur rendez-vous  
au **05.46.04.80.16**

### PERMANENCES sur rendez-vous DES ADJOINTS

■ **Michel VEUILLE**  
au **06.21.65.58.21**

■ **Brigitte QUANTIN**  
au **06.07.63.70.99**

■ **Christophe BONNIN**  
au **06.71.90.73.94**

■ **Anne DRIBAUT**  
au **06.18.49.95.05**

■ **Jean-Pierre GOUZILH**  
au **06.12.60.23.56**

### DES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

■ **Dany CELLIER** au **06.83.05.91.48**

■ **Patrice PELET** au **06.84.16.17.21**

### Ouverture de la Mairie :

Du lundi au vendredi  
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h  
Fermée le samedi

### Courrier :

Mairie de Saint-Aigulin  
1 rue Victor Hugo  
17360 SAINT-AIGULIN  
Tél. : **05.46.04.80.16**  
Fax : **05.46.04.88.13**

### Courriel :

contact@saint-aigulin.fr

Visitez notre site :  
[www.saint-aigulin.fr](http://www.saint-aigulin.fr)

## ✿ Horaires

### MÉDIATHÈQUE :

Les mardi, mercredi et vendredi :  
De 10h à 12h et de 14h30 à 17h30  
Le jeudi et le samedi : de 10h à 12h  
Tél. : **05.46.04.35.78**  
Fax : **05.46.70.03.56**

### Courriel :

mediatheque@saint-aigulin.fr

# Séance du 20 décembre 2018

Compte rendu des délibérations du conseil municipal

Cet article dresse un état sommaire des divers sujets abordés en conseil municipal et qui ne font pas l'objet d'un article particulier dans le présent bulletin. Nous vous rappelons que les comptes rendus sont affichés en mairie.

## Objet : Ouverture de crédits pour l'année 2019

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le Budget Primitif de la Commune, le Budget Annexe des Barails d'Aigulin, le Budget Annexe du Centre-bourg et le Budget Annexe Lotissement les Grands Champs prévoient les recettes et autorisent les dépenses d'un exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Pour assurer la continuité des engagements et des dépenses, dans l'attente du vote des crédits qui seront affectés lors du Budget Primitif de la Commune 2019, du Budget Annexe les Barails d'Aigulin 2019, du Budget Annexe du Centre-Bourg 2019 et du Budget Annexe Lotissement les Grands Champs 2019, et conformément aux dispositions de l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, il conviendrait d'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider, et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts aux budgets de l'exercice précédent à l'exception des crédits afférents au remboursement de la dette.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,** à l'unanimité :

**Autorise** Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 dans la limite du quart des crédits ouverts au cours de l'exercice sur tous les chapitres d'investissement du budget primitif de la Commune, du budget annexe des Barails d'Aigulin, du budget annexe du Centre Bourg et du budget annexe du Lotissement les Grands Champs.

## Objet : Vente du terrain communal sis n°74 Rue Victor Hugo

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que M. Jean-François FORT a pour projet la construction d'une pharmacie dans le prolongement de la Maison de Santé Pluridisciplinaire.

Afin que ce projet puisse aboutir, il convient de vendre à M. FORT le terrain nécessaire à cette construction.

La surface nécessaire est de 278 m<sup>2</sup>, au prix de 100 € du mètre carré, soit un prix total de 27 800 €.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur cette vente.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,** à l'unanimité :

**Approuve** la vente du terrain sis n°74 rue Victor Hugo, à Monsieur Jean-François FORT, d'une superficie de 278 m<sup>2</sup>, au prix de 100 € le m<sup>2</sup>, soit 27 800 €.

**Mandate** Monsieur le Maire à l'effet de mettre en œuvre cette décision.

## Objet : Vente du terrain communal situé au 34 rue Victor Hugo

Monsieur le maire rappelle qu'en 2017, la Commune a fait l'acquisition d'un bien immobilier situé au n°34 Rue Victor Hugo, cadastré section AB n° 399 et N°400 qui appartenait alors à Monsieur et Madame TAUZIN, sur lequel se trouve aujourd'hui le parking « Victor Hugo ».

Il rappelle également que la commune a proposé à la vente le terrain situé à l'arrière de ce parking, d'une superficie de 722 m<sup>2</sup>, au prix de 25 € le m<sup>2</sup>.

La SCI 2CB s'est portée acquéreur de ce terrain, au prix total de 18 050 €.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur cette vente.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,** à l'unanimité :

**Approuve** la vente du terrain sis 34 rue Victor Hugo, cadastré section AB n°399 et n°400 à la SCI 2CB, d'une superficie de 722 m<sup>2</sup>, au prix de 25 € le m<sup>2</sup>, soit 18 050 €.

## Objet : Acquisition d'une parcelle Au Maine Dufour – La Grande Motte

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la parcelle cadastrée section I n°180, d'une superficie de 64 440 m<sup>2</sup>, située au Maine Dufour, et sur laquelle se trouve la Grande Motte, est en vente par Mme Monique DOUSSIN, née VEUILLE.

Le prix proposé est de 7 000 €, et les frais d'acte seront à la charge de la Commune.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'acheter cette parcelle, au regard de

## Séance du 20 décembre 2018 (suite)

l'intérêt historique et environnemental de la Grande Motte.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**  
à l'unanimité :

**Approuve** l'achat du terrain sis lieu-dit Maine Dufour, appartenant à Madame Monique DOUSSIN, née VEUILLE, cadastré Section I n°180, d'une superficie de 64 440 m<sup>2</sup>, au prix de 7 000 €.

## Séance du 28 février 2019

### Objet : Vote du compte administratif du budget principal et des budgets annexes 2018

Monsieur le Maire se retire de la salle du Conseil pour le vote.

#### Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Maire,

- Vu le Code général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2121-14, L.2121-21 et L.2121-29 relatifs à la désignation d'un président autre que le Maire pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibération ;

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion ;

Considérant que Brigitte QUANTIN a été désignée pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif ;

- Vu les comptes de gestion de l'exercice 2018 du budget principal et des budgets annexes, dressés par le comptable ;

**Après en avoir délibéré,** à l'unanimité :

**Approuve** les comptes administratifs de l'exercice 2018 du budget principal et des budgets annexes, lesquels peuvent se résumer de la manière suivante :

#### BUDGET PRINCIPAL

##### FONCTIONNEMENT

Dépenses : 1 768 836,92 €      Recettes : 2 291 703,31 €  
Excédent de clôture : 522 866,39 €

##### INVESTISSEMENT

Dépenses : 715 575,78 €      Recettes : 549 855,33 €  
Déficit de clôture : - 165 720,45 €

#### BUDGET ANNEXE DES BARAILS D'AIGULIN

##### FONCTIONNEMENT

Dépenses : 109 061,91 €      Recettes : 167 342,56 €  
Excédent de clôture : 58 280,65 €

##### INVESTISSEMENT

Dépenses : 60 232,27 €      Recettes : 44 842,10 €  
Déficit de clôture : - 15 390,17 €

#### BUDGET ANNEXE CENTRE BOURG

##### FONCTIONNEMENT

Dépenses : 10 750,00 €      Recettes : 230 000,00 €  
Excédent de clôture : 219 250,00 €

##### INVESTISSEMENT

Dépenses : 173 114,71 €      Recettes : 0,00 €  
Déficit de clôture : - 173 114,71 €

#### BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES GRANDS CHAMPS

##### FONCTIONNEMENT

Dépenses : 38 623,90 €      Recettes : 38 624,03 €  
Excédent de clôture : 0,13 €

##### INVESTISSEMENT

Dépenses : 130 177,57 €      Recettes : 32 256,00 €  
Déficit de clôture : - 97 921,57 €

**Constate** les identités de valeurs avec les indications des comptes de gestion.

**Arrête** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

### Objet : Affectation dans le domaine public et privé des parcelles Place de Verdun

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal les travaux de construction de la Maison de Santé Pluridisciplinaire Place de Verdun.

Il rappelle également que le pharmacien a fait l'acquisition d'une parcelle jouxtant la Maison

de Santé, afin d'y implanter sa pharmacie.

A cette fin, la Commune a fait procédé au bornage e la parcelle cadastrée section AC n°210, afin d'une part de délimiter la parcelle vendue au pharmacien (parcelle A d'une superficie de 280 m<sup>2</sup>), et d'autre part de

## Séance du 28 février 2019 (suite)



délimiter la parcelle comprenant la construction de la Maison de santé (parcelle B de 473 m<sup>2</sup>) et ses abords destinés à accueillir la voirie et les parkings.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le classement de la parcelle B (Maison de Santé) dans le domaine privé communal, et de classer la voirie et les parkings dans le domaine public communal.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **Décide** de classer la Maison de Santé Pluridisciplinaire dans le domaine privé de la Commune.
- **Décide** que la voirie et les parkings seront classés dans le domaine public de la Commune.

**Objet : Maison de Santé Pluridisciplinaire : demande de raccordement aux réseaux d'eau, d'assainissement et d'électricité**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que pour le raccordement de la Maison de Santé au réseau d'eau et d'assainissement, le Syndicat des Eaux, après consultation de l'architecte, se raccordera aux tabourets situés près de la Caserne des Pompiers, Place de Verdun.

Egalement, il convient de mandater le SDEER afin de réaliser d'une part le branchement de la Maison de Santé au réseau électrique, et d'autre part réaliser l'extension de l'éclairage public.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'entériner cette décision.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **Décide** que le raccordement du réseau d'eau et d'assainissement se fera Place de Verdun
- **Décide** de confier au SDEER le raccordement électrique de la Maison de Santé et la réalisation de l'éclairage public

**Objet : Adhésion à un groupement de commande pour l'achat d'énergies, de travaux, fournitures, services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que la mutualisation peut permettre d'effectuer plus efficacement les opérations de mise en concurrence et permet d'obtenir de meilleurs prix.

Les Syndicats d'Énergies de la Région Nouvelle Aquitaine dont le SDEER (Syndicat Départemental d'Électrification et D'équipement Rural de la Charente-Maritime) s'unissent pour constituer un groupement de commandes, avec des personnes morales de droit public et de droit privé, pour l'achat d'énergies, de travaux, de fournitures et de services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique.

Sur proposition de Monsieur le Maire, et, après avoir entendu son exposé, **le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide l'adhésion** de la Commune de Saint-Aigulin au groupement de commandes pour l'achat d'énergies, de travaux, de fourniture et de service en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique.



# Maison des Services Pour le Public



Le futur espace de travail partagé et collaboratif.

**Bientôt, un espace destiné aux publics au sens large sera à votre disposition, au cœur du programme de revitalisation du centre bourg avec, dans l'immeuble attenant à l'agence postale, un Tiers-Lieu appelé aussi espace de travail partagé et collaboratif.**

Ils permettent aux actifs de travailler à distance, à proximité de leur domicile et dans le même confort, dans des lieux aussi bien équipés et aménagés que l'entreprise.

Ils permettent aussi aux personnes de trouver une solution alternative au fonctionnement traditionnel, de croiser des mondes qui ne se seraient pas rencontrés par ailleurs, de favoriser des échanges grâce aux animations et événements mis en place.

Premier avantage, l'implantation d'un tiers-lieu sur un territoire situé à environ 45 kms minimum d'une métropole permet d'attirer de nouveaux actifs. En effet, la courbe de l'exode des campagnes vers les villes s'inversera si le travail reste dans les campagnes. Les salariés peuvent désormais faire le choix d'habiter un peu plus loin de la métropole si une solution est mise à leur disposition.

Par ailleurs, les usagers d'un tiers-lieu restent sur leur territoire pour travailler ce qui engendre le développement de l'économie résidentielle.

Aujourd'hui, le taux de chômage qui se situe à 10,2% de la population active, nous questionne également sur l'utilité des tiers-lieux qui pourraient être des espaces dynamisants où les personnes pourraient travailler de façon plus entourée sur leurs projets professionnels et découvrir un réseau d'entraide.

À l'heure actuelle, certaines entreprises favorisent cette forme de travail pour des raisons évidentes d'économie, de flexibilité, mais aussi pour dynamiser la créativité de leurs employés à travers les contacts et rencontres facilités dans un tel espace.

Ces tiers-lieux se composent :

- De bureaux à la location, à la demande, journée, ½ journée, semaine ou mois, pour de nouveaux entrepreneurs ou télétravail.

- Un espace numérique partagé, pouvant recevoir chacun d'entre vous, vous accompagner dans vos démarches et/ou vous faire profiter des formations.

- Une conciergerie, tous les jours dans un espace dédié. Nous faisons le choix de développer l'activité locale, le circuit court, nous négocions pour vous le meilleur rapport qualité/ prix.

- Des prestations en partenariat avec les commerçants artisans de notre territoire. Exemples de prestations : gestion de votre pressing, travaux de cordonneries, livraisons, aides pour vos démarches administratives, nettoyage de véhicule, réception et envoi de courrier ou colis etc...

Au cœur de cet espace, un café collaboratif, un lieu d'échange et de partage ou l'expérience des plus anciens pourra profiter aux nouveaux arrivants, un lieu convivial où chacun d'entre vous pourra recevoir un conseil, une aide ou simplement un échange...

*Brigitte Quantin*

## CONTACTS :

**Maison de Service Au Public :**  
**Saint-Aigulin : à La Poste**  
**9h à 12h et de 13h45 à 16h30**  
**Permanences : CPAM - Pôle Emploi**

# Participation citoyenne



## Saint Aigulin a signé un protocole de « Participation Citoyenne ».

M. Jérôme Aymard, Sous-Préfet de Jonzac, le Commandant Eric Hoarau, Commandant de compagnie de la gendarmerie de Jonzac et Alain Chiron, Maire de Saint-Aigulin, ont apposé leur signature au bas d'un protocole de Participation Citoyenne à Saint-Aigulin le 30 janvier 2019.

Ce document précise les modalités de mise en œuvre, sur la commune d'un dispositif qui consiste à associer la population à la sécurité de son propre environnement, en lien avec la Gendarmerie sans prétendre s'y substituer. 14 référents volontaires retenus sur la

commune, sentinelles attentives de la vie de leur quartier, qui recueillent auprès des habitants tout élément pouvant intéresser les services de Gendarmerie, pour lutter notamment contre les cambriolages. Des panneaux sont installés aux entrées de la commune.



🗑️  
 Ordures ménagères

## Tri, mode d'emploi

\* collectes assurées les jours fériés sauf 25 décembre, 1er janvier, 1er mai.

● Bouteilles et flacons plastiques  
 ● Boîtes métalliques  
 ● Briques  
 ● Cartons  
 ● Journaux et magazines

Collecte de le sac jaune

COCHEZ LE JOUR

Matin à partir de 8h     Après-midi à partir de 13h

Semaine paire     Semaine impaire

Lundi    Mardi    Mercredi    Jeudi    Vendredi    Samedi

● Bouteilles en verre  
 ● Pots en verre  
 ● Bocaux en verre

Collecte de la colonne à verre

Lundi    Mardi    Mercredi    Jeudi    Vendredi    Samedi

● Ordures ménagères

Collecte dans la poubelle habituelle

COCHEZ LE JOUR

Matin à partir de 8h     Après-midi à partir de 13h

Lundi    Mardi    Mercredi    Jeudi    Vendredi    Samedi

N°Vert 0 800 801 157  
 www.haute-saintonge.net

# Amicale des Anciens Combattants & Victimes de Guerre

## Toutes Générations de Feu - Section de Saint-Aigulin



### Cérémonie du 19 mars 2019 :

Cette année la cérémonie de commémoration du traité d'Évian se déroule devant le monument aux morts de Boscamnant sous un soleil timide . Nous notons la présence du porte-drapeau des pompiers de Saint-Aigulin accompagné de trois sapeurs, d'un adjudant de la gendarmerie, la présence des Maires des Communes de Boscamnant, Saint-Aigulin et la Genétouze, des élus des trois communes, des porte-drapeaux, anciens combattants et sympathisants .

L'ensemble de la sonorisation est assuré par Brigitte Quantin. La cérémonie débute par la montée des couleurs. Ensuite le Président remet l'insigne de porte-drapeau à Robert Pinet .

Arrive l'instant de l'allocution du Président à l'occasion de laquelle il rappelle l'importance du devoir de mémoire par les nouvelles générations et précise que le 19 mars est la journée nationale

du souvenir à la mémoire de toutes les victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Pierre Borde, Maire de Boscamnant, rappelle que le traité d'Évian met un terme à la guerre d'Algérie et insiste une nouvelle fois sur le devoir de mémoire des jeunes générations qui doit perdurer ; il manifeste également sa reconnaissance auprès des anciens combattants de cette guerre. La municipalité et les anciens combattants procèdent au dépôt de gerbes devant le monument, suivi de la sonnerie aux morts, d'une minute de silence et du premier couplet de La Marseillaise.

Après le salut aux porte-drapeaux par le Président et les élus, le chant « Les Africains » clôt cette cérémonie.

Le Président invite tous les participants au vin d'honneur offert par la municipalité . Un repas de cohésion préparé par le Bistrot du circuit, est ensuite servi à la salle des Fêtes de Boscamnant .

*Le Président,*  
Jacky Gard

### PROCHAINES MANIFESTATIONS :

**Cérémonie de commémoration du 8 mai 1945.**  
**Le traditionnel repas samedi 1 juin 2019 à l'étang Bordat.**

### INFORMATION :

**Groupe facebook : amicale des anciens combattants section de Saint-Aigulin.**



## Permanence de la Gendarmerie de Saint-Aigulin



A compter du 8 mars 2019, le mardi matin de 8h à 12h et le vendredi après-midi de 14h à 19h.

**Tél : 05.46.04.10.13**  
**En dehors de ces heures,**  
**composez le 05.46.04.80.03**

# Nouvelles entreprises



## Coiffure à domicile

Après 22 ans de pratique en région parisienne, de retour à Saint-Aigulin « CAROLE COIFFURE » est à votre service à domicile sur rendez vous.

Tél : 06.16.14.93.21  
Mail: carolebarto70@gmail.com



## Installation d'un nouvel électricien

Laurent Hibonet s'est installé en tant qu'électricien à Saint-Aigulin en octobre 2018.

**Travaux d'installation dans tous locaux.**

Neuf, rénovation, dépannage, mise en conformité, travaux d'électricité.

N'hésitez pas à faire appel à ses services.



### INFOS :

Laurent Hibonet Electricité  
Contact : 06.17.08.69.21  
laurenthibonet@gmail.com

Association Mamuse et Méduqe

## Relais Assistants Maternels Parents Enfants

En itinérance sur les Trois Monts

Le RAMPE vous propose :

- Un accueil sur rendez-vous ou par téléphone
- Un accompagnement dans vos recherches d'un mode d'accueil pour votre enfant, et dans les démarches administratives qui y sont liées (CAF, Pajemploi...).
- Des informations sur les contrats, la législation, la fonction de particulier employeur.

L'animatrice est disponible pour vous accompagner dans vos démarches ou vous orienter vers les instances compétentes .

Pour prendre rendez-vous,  
contactez Laurie Zaroni au 06.86.23.06.37

Pour en savoir plus sur le RAMPE :  
amstramram17.canalblog.com



## Menuisier charpentier

David TESSIER, 39 ans, s'est installé en tant qu'artisan menuisier charpentier le 1<sup>er</sup> août 2018 au lieu-dit Le Barail de Bertaud à Saint-Aigulin, sur la route de La Barde.

Anciennement, y exerçait M. LECARDEUR puis M. BORDAT. David propose ses services pour fabriquer des menuiseries en bois, il les pose ainsi que des menuiseries PVC et alu.

Il fait de la charpente, de la couverture, des escaliers, des cuisines, pose des parquets et des dressings.

Il étudie toutes propositions pour trouver une solution à votre problème.

Les devis sont gratuits.

**Si vous souhaitez vous entretenir avec lui, il est joignable au 06 81 39 04 27**

# Une troisième centenaire dans notre commune

Mme Freneuil entourée des élus de la commune.



Dans le dernier Petit-Aigulinois nous fêtons les cent ans de Mesdames Gros et Cusintino, aujourd'hui nous fêtons l'anniversaire de Madame Michelle Freneuil, née le 11 mars 1919.

Nous nous sommes réunis autour d'un goûter convivial à la médiathèque en présence de sa famille, des élus et des amis pour célébrer cet événement.

Michelle Freneuil adhérente assidue depuis la création de la bibliothèque dans les années quatre-vingt, continue de fréquenter régulièrement la médiathèque.

Nous lui souhaitons un joyeux anniversaire et quelques beaux printemps à venir.

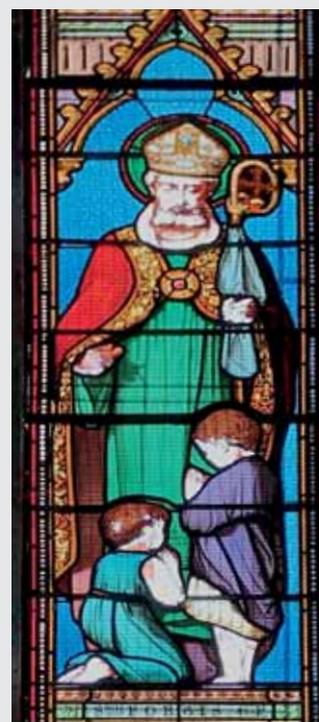
## Goûter des Aînés



Comme chaque année, la Municipalité a invité les Saint-Aigulinoises et Saint-Aigulinois âgés de 64 ans et plus au traditionnel goûter des aînés organisé en leur honneur. Nos Séniors se sont retrouvés avec plaisir au foyer municipal. Goûter animé par Yvon Malleville, permettant aux personnes parfois isolées ou ayant peu l'occasion de sortir de faire des retrouvailles amicales autour d'un goûter et d'un verre de l'amitié.



## Notre patrimoine en péril



### ADN21 fait un appel aux dons :

Pour assurer la sauvegarde des vitraux de l'église menacés de périls, ADN21 a lancé un appel aux dons, une urne est disponible en mairie.



# Le développement de la cité avec l'ASA



L'assemblée générale qui s'est tenue en février a été l'occasion de conforter notre volonté que l'association vive et perdure, et ce, malgré les changements. En effet, cette année notre président depuis 2014, Hugues Legendre, souhaite lâcher du lest en devenant co-président avec à ses côtés et comme représentant principal pour l'ASA, M. Philippe Perna. Nous tenons à remercier Hugues pour son engagement permanent, sa disponibilité totale et pour tous les bons moments passés avec l'équipe. Tous nos vœux de réussite à Philippe qui sera soutenu par le bureau composé de 4 nouveaux membres et de toute l'équipe précédente.

**Avec l'arrivée du nouveau bureau, celle du temps des actions qui contribuent au développement de la cité.**

Le 30 mars avait lieu le carnaval où nous vous réservions une surprise sur les thèmes du Marché. C'est avec la plus grande motivation que nous défilions cette année encore au côté du Comité des fêtes de Saint-Aigulin pour cet événement important pour toutes les générations. Nous vous retrouverons lors de nos deux lotos annuels du mois d'avril avant de débiter pleinement le printemps avec la fête locale. À cette occasion pour la 3<sup>e</sup> année consécutive nous organiserons un « repas-grillade » : le soir du **samedi 18 mai** venez nous rejoindre aux abords du parc du théâtre Tony Poncet pour un moment convivial comme on les aime à Saint-Aigulin.

Viendront ensuite les chaudes journées de l'été et pour vous rafraîchir rien ne vaudra un moment passé au bord de la Dronne : depuis 16 ans les marchés nocturnes animent notre soirée du vendredi en juin, juillet et août. Incontournables rendez-vous de l'été pour les enfants, amis et visiteurs de Saint-Aigulin, ils doivent leur réussite à

la bonne humeur générale enjouée par la musique et les animations proposées. Comme tout les ans, stands de restauration, etc. se tiendront à votre disposition pour régaler les petits et les grands.



Nous réfléchissons aussi à la mise en œuvre de nouvelles actions pour dynamiser un peu plus la vie économique locale. Toutes idées et mains tendues seront les bienvenues et encouragées !

Nicolas BEINSE  
Responsable communication ASA

## BUREAU ÉLU :

le lundi 4 février 2019 :

**Co-Présidents :**

**Philippe PERNA / Hugues LEGENDRE**

**Vices - Présidents :**

**Bernard EPRON / Julien POIRIER / Zied JRIDI**

**Trésorière : Claudette SOULET**

**Trésorière adjointe : Andréa SZANTO**

**Secrétaire : Maguy GUICHARD**

**Secrétaire adjoint : Saxony JANIT**



## NOS RENDEZ-VOUS :

**Lotos : samedi 6 et 20 avril**

**Repas grillade : 18 mai**

**Nos Marchés nocturnes :**

**Les vendredis 28 juin, 19 juillet, 2 août**

# École Maternelle



## La Fête de la Galette :

Comme chaque année, après avoir exploité les albums de jeunesse sur le thème de la galette des rois et avoir confectionné leur propre couronne, les enfants ont fait une galette à la frangipane qu'ils ont fait cuire au four. Ensuite, les enfants se sont réunis dans la cantine pour tirer les rois et déguster les fameuses galettes.

## Rencontres sportives :

Les élèves de MS-GS ont participé à une rencontre sportive avec une classe de l'école maternelle de Montguyon. Des activités athlétiques préparées à l'école ont été pratiquées (courses, lancers, sauts,...) au gymnase et Dojo de Saint Aigulin.

## Semaine de la maternelle :

Pendant la « semaine de la maternelle » qui aura lieu du 8 au 12 avril, les parents seront invités à



venir animer et encadrer des ateliers dans les classes. Un programme propice à la découverte concrète des activités de l'école maternelle. Parents, nous vous donnons donc rendez-vous pour cette semaine particulière !

## Activité piscine bassin d'été :

Ces séances auront lieu à la piscine municipale durant le mois de juin, pour les élèves de moyenne et de grande sections. Si des parents sont disponibles pour encadrer les sorties et/ou pour animer des activités, ils sont les bienvenus.

## Les nouveaux arrivants :

Les inscriptions sont ouvertes pour les enfants nés en 2016. Il convient de prendre un rendez-vous avec le directeur (05.46.04.81.99) et de vous munir du livret de famille, du carnet de santé et du certificat d'inscription délivré par la mairie.

## Mobilisation des associations



Le lundi 11 mars, l'inter-association a mobilisé, dans toutes les associations, les bénévoles disponibles, pour nettoyer, poncer, et lasurer toutes les tables et chaises du Foyer Municipal. De plus, 10 tables pliantes ont été achetées par les associations pour remplacer des tables défectueuses.

La commune, de son côté, a entrepris des travaux à l'intérieur du Foyer ; remplacement de toutes les plaques du plafond, remplacement des éclairages néons par des leds, peintures des murs et boiseries, etc.

Ces travaux et achats par la commune et les associations démontrent les excellents rapports Municipalité - Associations.

Bravo à tous !

14

# Nouveau : Une Rock School à Saint-Aigulin

Depuis le 20 septembre 2019 l'association Musicale Saint-Aigulinoise (AMSA) propose des cours de guitare, basse, piano, MAO (musique assistée par ordinateur) et chant, projet réalisé en partenariat avec l'association Montendraise ADONF.

Deux professeurs dispensent les cours : Priscille MORISSET et Jean Baptiste MASSIAS.

Pour les plus petits à partir de 7 ans les mercredis de 9h à 11h30 et de 14h30 à 17h

Pour les adultes les lundis et jeudis à partir de 17h30

Située au-dessus de la salle de concert « Le Kayak », le chalet a été aménagé pendant l'été 2018 par les membres de l'AMSA accompagné par un financement de la Municipalité.

Nous saluons leur initiative et leur implication sur la commune.

**L'inauguration de la salle a eu lieu le vendredi 8 février en présence de Alain Chiron Maire de Saint-Aigulin.**



**Renseignements :**

05 46 49 03 18 ou 07 81 00 38 38  
rockschool@associationadonf.fr  
associationadonf.fr

## THÉÂTRE

# La troupe Népomucène

**L'association Art, Culture et Loisirs organise une soirée théâtrale :**

« T'emballe pas », une pièce tout public de Christian Rosignol.

Interprétée par la troupe « Népomucène » - Adaptation Jacques SIOT.

**Vendredi 26 avril à 20h30 au théâtre Tony Poncet**

### Synopsis

Agathe de St Alban, châtelaine et industrielle au bord de la ruine, attend la venue d'un important client allemand capable de renflouer l'entreprise familiale.

Elle prépare cette réception capitale avec l'aide d'un majordome imprévisible et d'une sœur aussi bigote que prude tout en essayant de

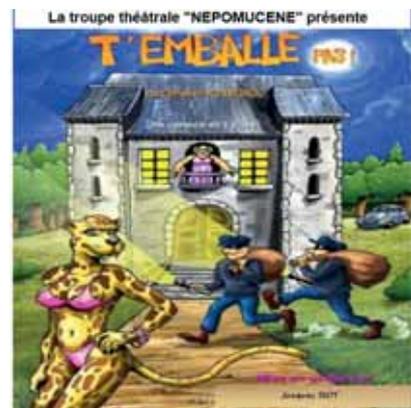
maîtriser une mère loufoque, complètement sourde et obnubilée par la pêche à la ligne. C'est sans compter sur l'arrivée impromptue d'un cambrioleur raté, accompagné d'une sœur crétine congénitale, qui se fera passer pour le client en question. Client qui, affublé d'une surprenante et gratinée garde du corps, ne manquera pas de débarquer à son tour mais avec des objectifs plus libertins que commerciaux.

Vous n'avez là que la situation de départ d'une pièce inénarrable. Les gags, les quiproquos et les jeux de mots se succèdent et on rit du début à la fin de cette comédie endiablée qui nous mène de surprise en surprise à un dénouement contenu dans l'ultime réplique. Une comé-

die burlesque pour tous les publics et facile à monter.

**Entrée 8€**

**Contact : 06.83.05.91.48**



**SAINT-AIGULIN**

Théâtre Tony Poncet

**Vendredi 26 avril - 20h30**

Entrée : 8€

# Celui par qui la femme arrive !

Par Patrick Guichard

L'association Art, Culture et Loisirs organise un après-midi théâtral le dimanche 16 juin à 14h30.

## Première partie : BETTY. COM - Spectacle conçu par Patrick Guichard

Betty, personnage attachant mais crédule, cherche à comprendre pourquoi elle ne trouve pas le bonheur...

Les hommes et les sites de rencontres, la journée de la femme, les déboires sentimentaux de cette poupée brisée créent un florilège de situations en cascades, à la fois drôles et émouvantes. À l'heure du harcèlement, de la place de la femme dans la société, face à l'empire boulimique de l'homme, ce spectacle résolument moderne et déjanté, entraîne le spectateur dans des histoires abracadabrantes dans un pur style cabaret.

Betty, drague, vocifère, chante, invite le public à la suivre dans ses délires puérils et sauvages. Une vraie lionne interprétée par un vrai lion en la personne de Patrick Guichard. L'homme étant au cœur de tous les maux de cette charmante Betty, et de cette brillante comédie, il était presque de bon ton que la part féminine de l'acteur fasse ce don au public, dans le seul but de distraire.. Les machos de tous poils, sont les bienvenus.

## En seconde partie : La scandaleuse MAE WEST

Pièce de Frank Bertrand - avec Patrick Guichard

« Si par nature, l'homme est une bête de sexe, j'ai toujours eu des animaux de compagnie ».

Voilà l'un des nombreux adages de la grande diva, Miss Mae West.

Actrice, chanteuse de music-hall, scénariste, et surtout sex-symbol des années 30.

En star controversée, Mae West se veut provocante, sulfureuse, se délectant des nombreuses critiques d'une majorité bien-pensante, et s'amusant à surfer avec la censure hollywoodienne.

Elle adopte des tenues extravagantes, sourit à la vie, aux hommes, et défend les causes perdues. Elle aime s'entourer de gays et à l'heure d'une Amérique puritaine s'affiche en vedette du sexe.

L'auteur, Frank Bertrand, nous fait découvrir cette star hors du commun, et nous plonge dans un univers de strass et de paillettes, sur fond d'une incroyable humanité. Miss Mae West, sous sa tonne de maquillage, et son tempérament bien trempé, cache une forme de vulnérabilité, de besoin d'exister.

Avec le jeu déhanché de Patrick Guichard, en femme fatale, le rendez-vous avec la scandaleuse Mae West est une friandise à consommer sur place.

Entrée : 10 €- billetterie sur place

Contact : 06.83.05.91.48

Si vous avez envie de passer un après-midi où vous pourrez rire de bon cœur, il faut s'arrêter au théâtre Tony Poncet ce dimanche 16 juin à 14h30 pour découvrir le "seul en scène" divertissant de PATRICK GUICHARD.

## CONTACTS :

Site : [www.patrickguichard.fr](http://www.patrickguichard.fr)

Contact : Dany Cellier - 06.83.05.91.48



## Patrick GUICHARD

Comédien professionnel, j'ai une formation classique avec des représentations remarquées de Britannicus (Racine), L'avare (Molière), et surtout "Dans la loge de Cyrano" adaptation de la pièce d'Edmond Rostand, que je joue, seul en scène, sur tout le territoire Français..

Je joue aussi des spectacles contemporains écrits par l'auteur Frank Bertrand. Quelques expériences également devant la caméra avec des tournages de "Famille d'Accueil" pour France 3, "les Mystères de l'amour" pour TMC, "SAM" d'Yves Boisset pour GMT Productions etc...

J'ai par ailleurs suivi une formation "Face caméra" destinée aux intermittents du spectacle.

16

# Art Culture et Loisirs : Assemblée générale



**C'est dans une ambiance très conviviale que les adhérents de l'association ART, CULTURE et LOISIRS se sont réunis le vendredi 15 mars 2019, pour leur assemblée générale.**

La présidente, Dany Cellier a présenté un rapport moral et d'activité au « beau fixe ».

## **RAPPEL DES MOMENTS LES PLUS IMPORTANTS VÉCUS EN COURS D'ANNÉE :**

### **- THÉÂTRE :**

4 février : Patrick Guichard « comédies, poésies, passion »

23 mars : Les comédiens en balade "Après la pluie le bon temps"

20 avril : la troupe Népomucène "Drôle de couple"

26 octobre : Atelier Bazar d'image Compagnie Imagine "Le Cabaret des familles"

18 novembre : Les cloches de la presqu'île "Un stylo dans la tête"

### **- CONCERTS**

1<sup>er</sup> juin : groupe vocal CORE CORSU

7 août : Le concert des Eurochestries, orchestre symphonique «Munoz Molleda» de la linéa de la conception – Espagne, comme d'habitude, a obtenu un beau succès.

- le Forum des loisirs créatifs : le 16 septembre, cette année, encore, nous avons eu de nouveaux exposants et déjà des inscrits pour 2019.

- les expositions en partenariat avec l'école élémentaire et la médiathèque, complètent cette « offre culturelle » En complément de ces

expositions, des ateliers enfants plaisent énormément. Merci aux enseignants pour leurs implications.

### **- LES EXPO-PEINTURES ET DESSINS**

Du 02 au 27 avril : Olivier Bénoteau

Du 03 au 31 juillet : Yasmine LACROSSE

### **- AUTRES ATELIERS :**

- ateliers "découvertes" pour les adhérents  
- ateliers à l'école élémentaire (noël, pâques, carnaval, etc...)

- ateliers à l'école de La Clotte

- ateliers récréatifs pour enfants

- stage théâtre enfants

## **PROJETS POUR 2019 :**

**- Théâtre, concerts, forum, expositions, ateliers seront reconduits en 2019**

**- 11 octobre : Concert Gospel ECMA**

Pour l'année 2019, le CA a décidé de ne pas augmenter la cotisation.

La trésorière, Suzanne Dufourcq souligne que les ressources de l'association proviennent principalement de la subvention municipale, des adhésions, d'éventuels bénéfices réalisés lors des activités. Elle donne ensuite lecture du bilan financier qui fait apparaître des finances saines et maîtrisées. Le bilan est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

La Présidente présente le budget prévisionnel 2019 qui est adopté à l'unanimité.

## Art Culture et Loisirs (suite)



### Composition du Conseil d'Administration 2019 après l'élection du tiers sortant :

Dany Cellier, Michel Veuille, Monique Blasquez, Maryse Bénoteau  
Sébastien Métreau, Marie-Josée Grimaud,

Jean-Pierre Grimaud, Suzanne Dufourcq, Nadia Lambert, Jacques Beinse, Hélène Legendre, Yves Reigner.

### Intervention de Monsieur le Maire :

M. Alain Chiron a confirmé son soutien à nos activités culturelles et rappelle l'importance du rôle que joue le monde associatif dans notre village.

L'ordre du jour étant épuisé à 19h30, la présidente lève la séance. Un apéritif a clôturé l'assemblée et les adhérents se sont retrouvés autour d'une table pour partager un repas au cours duquel les projets se sont précisés dans la bonne humeur !

### CONTACTS :

Art, Culture et Loisirs :  
Dany Cellier : 06 83 05 91 48  
e-mail : mcdany@free.fr

## Atelier théâtre : première année, premier succès

Régulièrement, l'association Art, Culture et Loisirs (ACL) avait des demandes pour un stage théâtre pour les jeunes. Nous avons tenté l'expérience cette année avec notre ami Patrick Guichard, acteur, metteur en scène et romancier français qui ne ménage pas sa peine, et surtout qui transmet l'amour de son art à la jeune génération avec beaucoup de passion.

Pendant trois après-midi, ces acteurs en

herbe ont appris à parler distinctement, à se déplacer et à occuper l'espace de la scène, à travailler en commun. Dans le même temps, aidé de Patrick Guichard, ils ont inventé un petit sketch, avant de l'interpréter le dernier soir devant une quarantaine de spectateurs. Sketch qui a provoqué beaucoup d'émotion et de rires dans la salle.

Au vu du succès de cette 1<sup>re</sup> année, nous réitérons l'expérience prochainement.



# Médiathèque : Les Mangas et le Japon

漫画



La médiathèque reprend ses activités avec les scolaires. En effet, le « Printemps des Poètes » a débuté le 9 mars 2019 et s'est terminé le 25 mars 2019.



Le thème de cette année en était **la Beauté**. Alors, comme chaque année, l'équipe de la Médiathèque a accueilli les 6 classes de l'école élémentaire.

Parmi les 4 ateliers proposés, les enfants les plus âgés ont représenté la Beauté à

travers un portrait et les plus petits ont fait un dessin. Cet atelier a donné lieu à un concours et un prix a été attribué à chaque classe.

La Beauté est passée également par les mots, l'Art, les objets...

**Au mois de juin**, toujours en collaboration avec l'école Jean Ferrat et Laurent de Gamm Vert, nous allons traiter d'un sujet très sensible, « la Biodiversité ».

Les enfants de leur côté participeront à un nettoyage des bords de rivière...

Quant à nous, une exposition déjà réservée auprès de la Médiathèque Départementale 17, servira de support.

Plusieurs thèmes seront abordés avec les enfants. La biodiversité locale avec des solutions à apporter pour que chacun puisse participer, à son niveau, à sa sauvegarde.

Evidemment, nous travaillerons sur les espèces d'animaux en voie de disparition. Malheureusement les baleines à bosse, les dauphins, le corail et autres espèces sont menacées. Un atelier leur sera certainement consacré, en collaboration avec une Association de Protection des animaux marins de l'Île de la Réunion.

Cette année, le fil rouge des Médiathèques de Haute Saintonge est **les « Mangas » et tout ce qui tourne autour du Japon**. Plusieurs médiathèques

# le JAPON

du réseau dont Saint-Aigulin en feront partie. À partir de septembre, des animations auront lieu comme un atelier dessin manga, un atelier origami et d'autres qui sont encore à définir.

Nous tenons à vous informer que la navette de Saintes qui porte les livres réservés, passe **dorénavant 2 fois par mois au lieu d'une fois**.

## ACTUELLEMENT SUR LES RAYONNAGES :



« *La punition qu'elle mérite* » d'Elizabeth George, « *Deux sœurs* » de David Foenkinos, « *D'une vie à l'autre* » de Martine Delomme, « *L'Orpheline de Manhattan* » de Marie-Bernadette Dupuy, « *Le cœur de mon père* » d'Antonin Malroux, « *Ce que savait la nuit* » d'Arnaldur Indridason, « *J'ai dû rêver trop fort* » de Michel Bussi ...

Alors n'hésitez pas à venir découvrir cette sélection et bien d'autres...

A bientôt, au plaisir de vous accueillir !

# Les Amis de l'Orgue de Saint-Aigulin



## Le secret de Fifaro l'organiste

**L'Assemblée Générale annuelle de l'Association s'est tenue le 21 février à la Salle Jules Ferry en présence d'Alain Chiron et de Brigitte Quantin. On y a évoqué les activités de l'année passée et présenté celles qui sont en projet pour l'avenir.**

En ce qui concerne l'année écoulée, on a rappelé le concert donné le 29 avril par le Chœur de Guîtres « Aquistriae » dirigé par Laurent Ottaviani et accompagné sur notre orgue par Martin Tembremande ; Ce même organiste nous a donné ensuite, le 23 septembre, un récital d'orgue (apparemment, il avait jugé notre orgue assez intéressant pour revenir en jouer comme instrument soliste). Il y eut enfin, le 16 décembre, le concert de fin d'année donné par l'Ensemble « Adagio » de Montpon dirigé par François Laurent et accompagné à l'orgue par Jean-Baptiste Furet et l'Orchestre baroque « Villa Bohême ». Chacun de ces trois concerts a été suivi par des publics suffisamment nombreux pour que l'AOSA soit encouragée à continuer d'en organiser.

**Ainsi fut-il projeté de mettre au programme de l'année à venir quatre nouveaux concerts, à savoir :** tout d'abord, le 6 avril 2019, le spectacle présenté par les élèves des classes d'orgue des Ecoles de Musique de Saintes, Niort et Chaunay et leur professeur Cédric Burgelin, qui est en même temps organiste de la Cathédrale de Saintes. Ce spectacle s'adresse à tous les publics, enfants et adultes, et s'intitule « *Le secret de Fifaro l'organiste* ». Il est joué par des jeunes, avec la voix d'un

récitant. L'entrée est libre. Il aura lieu à 17 heures dans l'église, et sera suivi d'une présentation de l'orgue de Saint-Aigulin aux élèves. Ceci soit dit seulement pour information, car cette présentation ne s'adressera qu'aux élèves organistes. (C'est d'ailleurs elle qui est à l'origine de leur voyage à Saint-Aigulin, leur professeur ayant jugé, quand il est venu inaugurer l'instrument, en 2015, que celui-ci était suffisamment intéressant et original pour leur être présenté dans le cadre de leur formation d'organistes).

Ensuite, un deuxième concert est projeté pour le 6 juillet 2019, qui sera donné par l'Ensemble « Easy Singers » dirigé par Arnaud Legendre et complété par quelques pièces d'orgue en solo jouées par Michel Legendre.

Un récital d'orgue est également prévu dans le courant du mois d'août, qui sera donné par Thomas de Serrano, organiste renommé, de passage en août dans notre région.

Enfin, comme concert de Noël de cette année, nous pourrions entendre un dernier récital d'orgue, comportant principalement des pièces inspirées par la fête de Noël, et jouées par un organiste anglais de renommée internationale, Carl Grainger, qui a choisi, il y a peu, de prendre sa retraite à Chalais et qui, étant venu tout récemment essayer notre orgue et l'ayant trouvé particulièrement intéressant, nous a proposé de donner ce récital en décembre. Là encore, la date en sera fixée plus tard. Nous lui sommes d'avance très reconnaissants de cette proposition et de cet honneur fait à notre instrument.



**Rappelons que le très beau livret « l'Orgue de Saint-Aigulin » édité en septembre dernier, est en vente à la Librairie « Aux mille feuilles » pour le prix de 15 €.**

20

# AS Tonic

De la gym d'entretien au step, en passant par le fitball, le renforcement musculaire ou le LIA (aérobique chorégraphié), nos cours s'adressent à tous les publics, de tous âges, hommes et femmes. Venez nous rejoindre, les inscriptions sont possibles à n'importe quel moment de la saison avec un tarif préférentiel en fonction de votre date d'inscription.

Plusieurs créneaux et plusieurs niveaux de gym vous sont proposés durant la saison, vous trouverez sûrement celui qui vous convient.

**Lundi : 18h-19h - prof. : Sylvie (gym pour tous)**  
**Mercredi : 18h30-19h30 - prof. : Sylvie (gym d'entretien : step-fitball-altères)**  
**Jeudi : 18h-19h - prof. : Nathalie (gym dynamique)**

Nous vous proposons aussi des cours d'expression corporelle, pour ceux qui veulent bouger, danser sur des musiques rythmées et actuelles :

**Le mercredi de 17h à 18h pour les enfants à partir de 5 ans et le jeudi de 19h15 à 20h15 pour les ados et les adultes.**

## RENSEIGNEMENTS :

06.88.61.28.62

Retrouvez l'actualité de l'association, le planning des cours, les photos des différentes manifestations sur notre page Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/As-Tonic-Saint-Aigul> in-1411491402445387



## Comité des fêtes

Carton plein pour le loto du 19 janvier. Le foyer municipal affichait complet pour ce premier rendez-vous de l'année. C'est encourageant pour les prochains lotos du 11 mai, du 1<sup>er</sup> juin et du 20 juillet.

### Carnaval du 30 mars :

Quatre chars ont défilé dans les rues de Saint-Aigulin accompagnés par la banda « En avant Peujard » et les musiques de groupes. Le soir, le repas paella et la soirée dansante étaient animés par RCM.

Dans le bulletin de juin, nous mettrons photos et commentaires de ce carnaval.

### NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS :

- **Foire de printemps** : dimanche 5 mai de 10h à 18h au Théâtre de Verdure
- **Fête locale** du 17 au 19 mai : attractions foraines, brocante, vide- grenier le dimanche 19 mai
- **Fête de la musique** : vendredi 21 juin Spectacle avec le Duo Delporte



Participation des écoles de musique, feu de Saint-Jean, retraite aux flambeaux avec défilé des majorettes, bal gratuit, restauration et buvette sur place

- **Soirée moules frites** : samedi 13 juillet
- **Soirée cagouilles** : mardi 14 août
- **Fête des vendanges** : du 27 au 29 septembre Brocante, vide-grenier le dimanche 29 septembre



# Par Monts et par Vaux



Prochaine randonnée à Cadouin (Dordogne).

L'association de randonnée pédestre « Par monts et par vaux », affiliée à la fédération française de randonnée propose, depuis plus de 20 ans, des randonnées réparties sur les « Trois Monts » et les départements limitrophes, le jeudi et le dimanche, le plus souvent l'après midi, avec différents niveaux en fonction du nombre d'animateurs :

- Une randonnée soutenue de 13/14 km (5,5km/h)
- Une randonnée normale de 10 km (4,5km/h)
- Une randonnée douce de 7/8 km (3,5km/h)
- Une randonnée santé de 5/6 km

De plus l'association organise des week-end, pour cette année 2019, un week-end à Cadouin en

Dordogne, les 27 et 28 avril, un séjour montagne du 7 au 11 juillet dans la haute vallée d'Aspe, dans les Pyrénées atlantiques, une soirée photos, des randonnées à la journée et des randonnées ouvertes à tous, particulièrement au cours de la saison estivale.

## RENSEIGNEMENTS :

Mairie de Montlieu la Garde (1<sup>er</sup> étage)  
de 14h à 17h le lundi.

Tél. : 05 46 04 20 03 ou 06 88 45 89 18  
ou 05 46 04 18 15

Site internet : <http://rando.pmpv.free.fr/cms/>  
Adresse électronique : [rando.pmpv@free.fr](mailto:rando.pmpv@free.fr)

## Aigu Rando 2019

St Aigulin (17360) **Multi-Rando**  
Gymnase Guy EPAUD **Dimanche 21 Avril**  
**Lundi 22 Avril**

**Dimanche 21**  
14h accueil des participants  
19h rando Semi-Nocturne (gratuite, 7km)  
21h repas en commun avec animation musicale

**Lundi 22**  
8h accueil  
9h départ libre sur 3 circuits : 6,16,20km avec casse-croûte sur le parcours  
13h repas (sur réservation)

**Tarifs**  
Pédestre 3 euros, équestre et VTT 6 euros, groom 4 euros, repas 13 euros  
Clôture des réservations le 18 avril 2019  
Info et réservations: JJ 06.72.16.23.81/Ph 06.70.58.49.07/Pau 06.31.40.56.19

## SAINT-AIGULIN

### Mercredi 8 mai

## RANDONNEE PEDESTRE

**2 circuits : 9 et 15 km (4 €uros)**

Avec ravitaillements

**Départ 14h00**

**Gymnase ( route de Boscamnant)**

**Rens : 06 41 86 36 60**

Organisation : St-Aigulin -Santé-Vélo

22

# Karaté Club de Saint-Aigulin



**La saison continue au SAKC avec de nombreuses activités et d'échanges sportifs.**

Nous développons et partageons nos cours avec de nombreux sportifs.

Dans le cadre de notre association nationale de karaté d'Okinawa, nous avons organisé le samedi 19 et dimanche 20 janvier un stage karaté adulte tous grades. Ce stage nous a permis d'améliorer nos techniques pour plus de performance et d'efficacité.

La section Body est toujours au complet. La résultante d'un cours toujours animé avec un enseignant diplômé, permet d'avoir une excellente assiduité des adhérents.

Les enfants ont eu droit à un passage de grade intermédiaire qu'ils ont réussi avec brio.

## DATES À RETENIR :

- Stage Senseï Tetsuji Nakamura & Senseï Bakkies Laubscher les 12, 13 et 14 Avril 2019 à Bordeaux-Mérignac(33)

- Stage CEINTURES MARRONS, les 11 et 12 Mai 2019 à Montguyon (17)

- Stage CEINTURE NOIRES, les 1<sup>er</sup> et 2 Juin 2019 à Montguyon (17)

- Stage International, en juillet à Okinawa (Japon)

Composé de 51 licenciés, 15 enfants et 36 adultes dont 3 ceintures noires 1<sup>er</sup> à 3<sup>e</sup> DAN, le club vous accueille tout au long de l'année.

**Les horaires sont les suivants :**  
**COURS BODY KARATE ADULTES :**  
le mardi 19h15-20h45

**COURS KARATE ADULTES :**  
le lundi 19h00-20h30 et vendredi 19h30-21h

**COURS KARATE ENFANTS :**  
le vendredi 18h15-19h30 à partir de 8 ans.

## RENSEIGNEMENTS :

Site Internet : <http://staigulin.karate.free.fr>  
ou Téléphone : 05.46.04.93.40 en soirée.

A bientôt.

## La boule aigulinoise

**Suite à l'assemblée générale les membres du bureau élus pour la saison 2019 sont :**

Président : Guy Godelu  
Vice-Président : Philippe Arnaudin  
Trésorier : José Chagneau  
Secrétaire : Nathalie Delpit  
Secrétaire Adjoint : Claude Patisou

Le président remercie l'équipe des bénévoles qui se sont investis durant toute la saison 2018.

Une réunion d'information se tiendra dans le local du club le 16 avril 2019 à 17 h pour la

remise du programme des concours de la saison 2019, (ouverte à tous les joueurs).  
Le Président, Guy Godelu

**Dates des concours de pétanque en doublette : Terrain Théâtre de Verdure, en bordure de Dronne**

**Inscriptions à partir de 14h,**

**Jet du bouchon 15h**

**MAI : 17- 18 - 24 et 31 mai**

**JUIN : 07 et 14**

**JUILLET : 05 - 12 et 26**

**AOÛT : 09 et 30**

**SEPTEMBRE : 06- 13- 20. le 27,**

**Concours de fête**

# Amicale des pêcheurs



Bonjour à tous, pêcheurs et futurs pêcheurs. L'ouverture de la pêche de la truite est passée, viennent ensuite, celles du brochet et de l'anguille. Pour l'anguille, ouverture du 1er mai au 30 septembre, pour le brochet, des précisions seront données plus tard car, à ce jour la date officielle n'est pas encore définie soit le 27 avril, soit le 1er mai et jusqu'au 31 décembre.

La fête de la pêche, début juin, permettra d'initier les jeunes apprentis pêcheurs. Nous fournissons le matériel et les conseils nécessaires. À la fin de l'année scolaire, deux ou trois demi-journées sont prévues pour les scolaires. Le concours du 14 juillet est toujours présent, mais nous sommes de plus en plus confrontés au très bas niveau des

eaux qui ne permettent pas cette manifestation. La présence des goujons, de quelques vairons, des herbes qui repoussent, confirment la bonne qualité de l'eau de la Dronne. Quand vous prenez votre carte de pêche, n'oubliez pas de jeter un coup d'œil au guide qui vous est remis afin d'éviter des litiges avec la garderie fédérale. Si vous remarquez des anomalies quelconques, des comportements incorrects, signalez-les dès que possible. Nous avons une très belle nature autour de nous, respectons là pour le bien de tous pêcheurs, promeneurs et autres.

## RENSEIGNEMENTS :

Michel au 06.72.08.56.61



## Tennis Club

Pour le **championnat départemental de printemps** par équipe senior, deux équipes sont engagées, une équipe "Dames" et une équipe "Messieurs" division départementale :

**Le "Messieurs" débutera les dimanches : 07, 14, 28 avril, 05 et 12 mai 2019**

**Le "Dames" débutera les dimanches : 28 avril, 05, 12, 19 et 26 mai 2019**

**Lotos** : au foyer municipal à 20h30 : Samedi 15 juin, Samedi 17 Août et le Samedi 7

septembre.

Du 1<sup>er</sup> au 14 juillet, aura lieu le **tournoi de tennis « Homologation FFT adultes »**, participation des jeunes au tournoi à partir de 14 ans.

**NOUVEAUTE** : du 1<sup>er</sup> au 07 juillet tournoi « galaxie jeunes » de 9/10 ans Filles et Garçons, couleur verte (NC à 30/1 inclus )

**Venez encourager les joueurs et joueuses (entrée gratuite).**

Le président,  
Albert Sandré

# USAS Football récompensé



Le 13 août dernier, une délégation de USAS club de football de Saint-Aigulin était invitée à la remise des récompenses du Challenge Mosaïque du Crédit Agricole à son siège régional de Lagord.

Ce sont les résultats de l'équipe U15 de la saison passée qui a fini 1<sup>re</sup> du challenge pour son fair-play et son total de buts inscrits durant toute la saison qui ont donné lieu à ces récompenses.

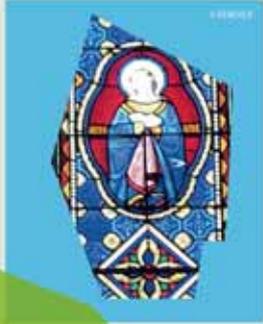
A noter que sur les 6 challenges distribués aux premiers des 6 catégories d'âge, le Sud Saintonge a trusté 4 des trophées plus un 5<sup>e</sup> pour une seconde place sur les 12 trophées distribués ; 1 sac de 10 ballons, un bazouka-ball, 5 sacs de sport et un jeu de chasubles, composaient cette dotation.

Nos U15 de cette année ont terminé 4<sup>e</sup> de la 1<sup>re</sup> phase et pour le moment en seconde phase, ont obtenu 2 victoires et un nul. Ce qui les place à cet instant en tête de leur groupe.











**OFFREZ-VOUS  
UNE PIÈCE  
DE NOTRE HISTOIRE !**

**SAINT-AIGULIN**

**RESTAURATION  
DES VITRAUX DE  
L'ÉGLISE SAINT-FORT**

**DONNONS**  
**AU 05.46.41.40.06**  
Évêché de La Rochelle et Saintes

**OFFREZ-VOUS**

**UNE PIÈCE  
DE NOTRE HISTOIRE !**

**DONNONS**  
**AU 05.46.41.40.06**  
Évêché de La Rochelle et Saintes

**Je fais un don de .....€**

Je libelle mon chèque à l'ordre de : Association Diocésaine de La Rochelle et Saintes.  
**JE PRÉCISE MES COORDONNÉES** (afin que le Diocèse puisse émettre le reçu fiscal qui me permettra de bénéficier de la réduction sur mon impôt sur le revenu 2020, acquitté en 2019).

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Ville .....

Code postal .....

Adresse e-mail .....

Téléphone .....



**VOTRE DON  
EST DÉDUCTIBLE**  
selon les conditions suivantes :

**Pour les Particuliers :**  
impôt sur le revenu, à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable.  
(Exemple : un don de 100€ = 66€ d'économie d'impôt)

**Pour les Entreprises :**  
impôt sur le revenu, à hauteur de 75% du don et dans la limite de 50 000€.  
(Exemple : un don de 100€ = 75€ d'économie d'impôt)

**TOUT DONATEUR RECEVRA  
UN REÇU FISCAL À JOINDRE À SA  
DÉCLARATION DE REVENUS**




**COMMENT FAIRE VOTRE DON ?**

**PAR COURRIER :**  
Retournez le bon de souscription complété avec votre règlement par chèque à l'ordre de :  
**\* Souscription Église Saint-Fort de Saint-Aigulin \***  
 Association Diocésaine de La Rochelle  
 7 place Foch • CS 41088  
 17087 La Rochelle Cedex 02  
 (chèque à l'ordre de l'Association Diocésaine de La Rochelle et Saintes)

**PLUS D'INFOS** **05.46.41.40.06**

# A.R.H.S.A. pour 2019



L'A.G s'est déroulée le 31 janvier dans la salle Jules Ferry.

En l'absence de notre présidente, Nicole Laidet, hospitalisée à Boscarnant, c'est la secrétaire, Madame Chatain, qui a fait le **rapport moral**.

Tout d'abord, un hommage a été rendu à deux membres de l'Association disparus cette année : Guy Dubuc (ancien président), décédé en mars et Lucienne Prudon (ancienne secrétaire adjointe) décédée en décembre.

Puis rappel des sorties de l'année écoulée : Le 25 avril, en voitures particulières à Cognac ; le 24 mai en voitures particulières à Sauveterre et Rauzan; le samedi 9 juin grande sortie annuelle en bus à Vassivière; et le samedi 15 septembre, pour les journées du patrimoine, une journée entière en voitures particulières à Montcaret et Saint -Michel de Montaigne.

Merci aux 19 adhérents qui ont participé à cette A.G, et qui ont à cœur de maintenir vivante notre association.

Le trésorier, Denis Cusintino présente les résultats financiers. Le bilan satisfaisant permet de maintenir l'adhésion à 10 € par personne. Un dossier de demande de subvention sera déposé à la mairie en temps utile.

Le bureau a été reconduit à l'exception du vice-président, Albert Lefouest, qui avait donné sa

démission à Madame Laidet. Monsieur Patrick Lapp a accepté de prendre ce poste et nous l'en remercions vivement.

## PROJETS DE SORTIES :

Pour les sorties, nous gardons le rythme de 4 sorties annuelles.

**Jeudi 11 avril** : une journée entière, en véhicules particuliers à ANGOULÊME  
Vieille ville, Hôtel de ville, Cathédrale, etc...

**Jeudi 16 mai** : ½ journée, en véhicules particuliers à MOUTHIERs sur BOEME

Village, lavoirs, château et Jardins remarquables du logis de Forge

**Jeudi 20 juin** : une journée entière, en bus à ARCACHON

Source et mise en bouteilles des Abatilles, visite du quartier d'hiver

**Samedi 14 septembre** : journée du patrimoine. Destination et conditions à définir plus tard.

*N.B : même si vous n'êtes pas adhérents de l'Association vous serez les bienvenus à la grande sortie annuelle et à la sortie du patrimoine.*

## RENSEIGNEMENTS :

**Nicole Laidet au 05.46.04.05.68**

## ACCA Saint-Aigulin



Le président de l'ACCA de Saint-Aigulin, Christophe Ranchou, et son bureau remercient tous les chasseurs pour leurs participations à la chasse au petit gibier (faisans, perdrix etc.) ainsi qu'à celle du grand gibier (sangliers, chevreuils) durant la saison 2018/2019

### Prochaines manifestations :

- **Banquet de l'ACCA : samedi 18 mai**

- **Ball-trap : 8-9 et 10 juin**

- **Loto : samedi 29 juin**

Encore merci à tous, Le président, Christophe Ranchou

# Don du Sang

C'est à la salle des fêtes de Boscamnant, gracieusement mis à notre disposition par M. le Maire et collègue que nous avons commencé l'année 2019 par l'organisation de notre assemblée générale. Une soixantaine de personnes y participaient. Le Docteur Jardel représentait l'EFS tandis que M. Veuille premier adjoint remplaçait M. le Maire, un contretemps empêchait le représentant de l'union départementale des donneurs de sang d'être à nos côtés. La séance a débuté par un instant de recueillement pour les personnes n'ayant pu participer pour cause de maladie ainsi que pour celles décédées au cours de l'année, et en particulier pour Mme Paulette Buil une des chevilles ouvrières à la création de notre association.

Le bilan des activités réalisées en 2018 montre une grande implication du Président et Vice Président pour la promotion du don de sang, en particulier plusieurs interventions en milieu scolaire. Même si dans l'immédiat ces actions n'ont pas eu un effet positif sur le développement des collectes, nous pensons qu'elles n'ont pas été inutiles. Au niveau des collectes nous enregistrons une légère baisse par rapport à 2017, mais fait positif 15 personnes sont venues pour la toute première fois donner du sang, bienvenue à elles et nous souhaitons que ce geste soit renouvelé de nombreuses autres fois.

La trésorière nous donne le détail des recettes et dépenses, au final le bilan de l'année s'avère positif. À cette occasion nous remercions M. le Maire et son Conseil Municipal, qui malgré la rigueur imposée, nous a attribué une subvention qui nous permet avec celle de l'union départementale d'avoir ce solde positif. Le rapport financier mis aux voix n'a pas suscité de commentaire et a été adopté à l'unanimité.

Pour le renouvellement du tiers sortant au Conseil d'Administration, un appel à nouvelle candidature à été lancé, aucune bonne volonté ne s'est présentée ; c'est donc Mmes Bodéré Natasha, Ravon Dominique, Trotet Anne ainsi que Ms Borde Pierre, Jouannet Yvon et Roux Guy qui ont vu leur mandat prolongé pour 3 ans.

Si l'envie de nous rejoindre se manifeste, nous sommes prêts à vous accueillir. Nous vous coopérons et votre candidature sera validée ou non à la prochaine Assemblée Générale.

Pour 2019, il est prévu une nouvelle fois la participation au concours de dessins organisé par la fédération des classes de CM1 et CM2 de Saint-Aigulin et la Clotte et pour la première fois des élèves de 6<sup>e</sup> du collège participeront à celui d'affiches. Merci aux élèves et aux équipes



enseignantes pour leurs participations, nous leur souhaitons bonne chance et espérons que le jury national saura apprécier leurs œuvres.

Comme depuis plusieurs années, notre ADSB a souhaité, à travers la remise d'un diplôme, remercier pour leur engagement en faveur du don de sang, Mmes Borde Nadine, Folio Claire, Marty Liliane ainsi que M. Talon J.-Paul atteints par la limite d'âge.

M. Buil J. François s'est vu remettre par le docteur Jardel, la médaille d'or pour 100 dons et Mr Freschet J. Pierre celle d'argent pour 75 dons, 13 autres personnes ont été récompensées pour des dons moindres.

L'AG s'est clôturée autour d'un excellent repas.

Le dimanche 3 février, le Conseil d'Administration a procédé à l'élection de son bureau :

Président : J-Ph. Gadrat, 1<sup>er</sup> vice-Président : Ch. Nicoux, 2<sup>e</sup> Vice-Présidente A. Trotet, Secrétaire : A. Hettich, Adj. : N. Bodéré, Trésorière : J. Mercier, Adj. : M. Mésaglio.

Le lundi 4 février, l'EFS de Saintes nous conviait à la 1<sup>re</sup> collecte de l'année. A cette occasion 57 poches de sang ont été récoltées parmi 61 présentés et 1 nouveau. C'est une collecte honorable pour cette période de l'année propice à de nombreuses maladies.

**La prochaine collecte est programmée pour le lundi 6 mai. Venez nombreux, 10 000 dons sont nécessaires chaque jour.**





## ADMINISTRATION

### ● ADMR SAINT-AIGULIN

Mme CASTILLO Céline - 58 rue Victor Hugo

**Permanence à Saint-Aigulin :**

Le lundi et jeudi de 14h à 17h

**05.46.70.09.97**

**Permanence à Saint-Martin d'Ary :**

**05.46.04.45.97**

Du lundi au vendredi de 8h à 12h

Ou Plate forme dép. : **0810.600.448**

### ● ASSEDIC

[www.assedic.fr](http://www.assedic.fr) et le **3949**

### ● CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (Dept 17)

Mairie de Montendre : jeudi de 13h30 à 16h30

Point Internet : Visio accueil

Jonzac : 5 rue des Guits, le jeudi

de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

### ● CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

5 Avenue de la Grange

17210 MONTLIEU LA GARDE

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

Tél. **05.46.04.44.33**

### ● CONCILIATEUR

M. François CASTEL assure une permanence le

1<sup>er</sup> mardi de chaque mois de 14h à 17h

Point Public : Mairie de Montguyon

Renseignements : **05.46.04.01.45**

### ● MISSION LOCALE de HAUTE-SAINTONGE

Julie LETOURNEUR - **06.31.71.12.95**

Conseillère en insertion sociale et professionnelle

Saint-Aigulin : Mardi et vendredi

De 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Montguyon : Un lundi matin sur 2,

mercredi matin : de 9h à 12h30

Le jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

### ● M.S.A.P.

**Maison de Service Au Public :**

**Saint-Aigulin :** à La Poste

9h à 12h et de 13h45 à 16h30

Permanences : CPAM - Pôle Emploi

**Mairie de Montguyon :**

9h à 12h et de 14h à 18h

Permanences : CPAM - Pôle Emploi

CAF - Mission locale - MSA

### ● SÉCURITÉ SOCIALE :

#### • C.P.A.M.

4 rue René Cassin, 17114 Saintes

Rendez-vous avec le conseiller : **3646**

#### • MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE

Route de Royan - Montguyon : **05.46.49.27.77**

#### ● SERVICE SOCIAL

Permanence sur Saint-Aigulin

SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT

au **05.46.49.27.77**

#### ● V.I.E.

**Antenne de Saint-Aigulin :**

58 rue Victor Hugo : **06.03.31.32.54**

Conseillère en insertion : Marie-France GUENON

**Antenne de Montguyon :**

32 rue de Vassiac : **05.46.04.08.69**

## VIE PRATIQUE

### ● CABINET DENTAIRE

En attente

### ● CABINETS INFIRMIERS

- CUSINTINO Thierry et DUBUC Jean-Marie

44 avenue de Saintonge : **05.46.48.06.58**

Soins au cabinet sur rendez-vous

- Mme ROQUES Marie-Hélène

15 avenue Georges Clémenceau

**05.46.04.28.97 - 06.85.05.06.70**

Soins au cabinet sur rendez-vous

- Mme LECACHER Marie: **06.03.81.14.33**

Mme FISSIER Marie-Claude: **06.81.56.59.15**

1 lot des Grands Champs - Soins à domicile

### ● CABINET PÉDICURIE-PODOLOGIE

Mme JULLIEN Véronique - 7 rue de la République

Soins au cabinet sur rendez-vous

Soins à domicile : **05.46.04.88.25**

### ● CABINET MÉDICAL

Docteurs BILLET Christelle et PETES Sandrine :

**05.46.04.88.11**

Docteur BOUMAZZOUGH Abdelaziz : **06.23.14.12.65**

Avenue Général Leclerc (ancien Trésor Public)

### ● MÉDECINS DE GARDE

**05.46.27.55.20**

En cas d'urgence seulement, faites le **15**

### ● MASSEUR, KINÉSITHÉRAPEUTE,

Mlle SZÁNTÓ Andrée et M. BIGOT Xavier

3 rue Victor Hugo : **05.46.04.80.29**

### ● OSTHÉOPATHIE

Mlle SZÁNTÓ Andrée et M. BIGOT Xavier

3 rue Victor Hugo : **05.46.04.80.29**

### ● POMPES FUNÈRES

CIEL & TERRE : **05.46.70.63.47**

QUANTIN FUNÉRAIRE : **05.46.04.89.06**

### ● PSYCHOLOGUE

Mme CARRERE Danielle

48 Av. de Saintonge : sur RDV **06.68.76.20.19**

### ● PUÉRICULTRICE

Service Social de Montendre : **05.46.49.27.77**

### ● SANTÉ À DOMICILE

Service de Soins à Domicile

17270 Saint-Martin-d'Ary : **05.46.04.52.26**

### ● SECOURS CATHOLIQUE

Horaires le jeudi matin de 9h à 12h

et le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois de 9h à 12h

Place Jules Ferry - **06.81.86.24.15**

### ● SOPHROLOGUE

Mme HUOT Delphine

2 rue Victor Hugo - **06.62.26.33.38**

### ● TAXI - AMBULANCE

QUANTIN AMBULANCE S.A.R.L.

Gérant BONDU Patrick : **05.46.04.80.36**

### ● TAXI

TAXI CHRISTINE 7J/7 - Conventionné SS

**05.46.04.83.17** ou **06.70.12.84.65**

### ● VÉTÉRINAIRES

Clinique vétérinaire : 35 ter av. de Saintonge

Docteurs COENEN Katrien, DE WEER Koen

et MASSONI Sabrina

**05.46.04.83.66**

## NUMEROS UTILES

### ● GENDARMERIE

Le mardi matin de 8h à 12h

et le vendredi après-midi de 14h à 19h.

Tél : **05.46.04.10.13**

En dehors de ces heures,

composez le **05.46.04.80.03**

### ● LA POSTE

Du lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 13h45 à 16h30 (le jeudi à 16h15)

Le samedi de 9h à 12h

Heure limite de départ de courrier 15h

Tél : **3631**

### ● MEDIATEUR de la REPUBLIQUE

M. Michel DUCOURE

Annexe du Conseil Général

72 - 74 Cours Paul Doumer - Saintes

Le Mardi et Mercredi : de 9h à 12h

Tél : **05.46.97.55.15**

### ● POMPIERS

Faites le **18**. Portable le **112**

### ● S.O.S. Essaims

• Léger Destruction

Montguyon - **06.60.05.71.03**

• Claude Gombaud

Le Fieu - **06.09.79.01.90**

### ● DERATISATION

Ets D.C.G. - La Roche-Chalais

Tél. : **05.53.91.46.09**

### ● DÉCHETTERIE

Du mercredi au samedi

De 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Tél : **05.46.70.43.64**

## PHARMACIES

### PHARMACIE FORT

10 av. G. Clémenceau - 17360 Saint-Aigulin

Tél : **05.46.04.80.32**

### PHARMACIE BONICHON

Av. d'Aquitaine - 24490 La Roche-Chalais

Tél : **05.53.91.42.47**

### PHARMACIE DES REMPARTS

6 place Pasteur - 24410 Saint-Aulaye

Tél : **05.53.90.42.08**

## PHARMACIES DE GARDE :

**www.3237.fr**

Gratuit

ou le **3237**

Numéro Audiotele : 0,34€ TTC / min



## Etat civil

(1<sup>er</sup> trimestre)

### NAISSANCES

**VILDEUIL Liam Kévin**  
Né le 06 février 2019

### MARIAGES

Néant

### DÉCÈS

**ROMAINE Georgette**  
veuve **VASSE**  
décédée le 22 novembre 2018  
à l'âge de 82 ans

**GUTIERREZ Catherine Georgette**  
épouse **FOUCHIER**  
décédée le 27 novembre 2018  
à l'âge de 65 ans

**POQUET Daniel Robert**  
décédé le 13 janvier 2019  
à l'âge de 69 ans

**PELLOQUIN Simone Marie**  
veuve **PICHON**  
décédée le 23 janvier 2019  
à l'âge de 90 ans

**MICHELIN Jean**  
décédé le 28 janvier 2019  
à l'âge de 91 ans

**LAMBERT Hélène Jeanne Elise**  
veuve **BOISVERT**  
décédée le 29 janvier 2019  
à l'âge de 92 ans

**WOOD James Rodney**  
décédé le 29 janvier 2019  
à l'âge de 76 ans

**BERNARD Guy Michel**  
décédé le 28 février 2019  
à l'âge de 83 ans



# Agenda culturel et sportif

(sous réserve de modifications)

### AVRIL

**Samedi 13** : Cyclisme : Course Guy Epaud  
**Dimanche 21 et lundi 22** : Aigurando - Multirando  
**Vendredi 26** : Théâtre : Népomucène "T'emballe pas"

### MAI

**Dimanche 05** : Foire de printemps  
**Lundi 06** : Don du Sang  
**Mercredi 08** : Randonnée pédestre  
**Du 10 au 12** : Journées des spiritualités  
**Du 17 au 19** : Fête locale, **brocante le 19**

### JUIN

**Du 08 au 10** : Ball-Trap  
**Vendredi 14** : Kermesse École maternelle  
**Samedi 15** : Concerts AMSA- Rock School  
**Dimanche 16** : Théâtre : Celui par qui la femme arrive !!  
par Patrick Guichard  
**Vendredi 21** : Fête de la musique, feu de Saint-Jean, retraite aux  
flambeaux avec défilé des majorettes, bal gratuit, restauration et  
buvette sur place. Spectacle avec le Duo Delporte  
**Vendredi 28** : Marché nocturne - ASA

Les dates ci-dessus, programmées annuellement, peuvent être modifiées ou annulées par les associations concernées.

## Lotos (les samedis - sous réserve de modifications)

### AVRIL

**13** : loto du club des Aînés  
**20** : loto de l'ASA  
**27** : loto de l'AOSA

### MAI

**04** : loto École élémentaire  
**11** : loto Inter association

**18** : loto USAS Football  
**25** : loto AS Tonic

### JUIN

**01** : loto Comité des fêtes  
**08** : loto AS Natation  
**15** : loto Tennis Club  
**22** : loto des Majorettes

## Les messes de printemps

Tous les dimanches et fêtes de l'année,  
messe à 10h30 à Saint-Aigulin

### MARS

**Samedi 30** : La Genétouze (18h30)

### AVRIL

**Samedi 6** : La Clotte (18h30)

### MAI

**Samedi 4** : Le Fouilloux (18h30)

**Samedi 18** : La Barde (18h30)

### JUIN

**Samedi 1<sup>er</sup>** : La Clotte (18h30)

**Samedi 15** : St Martin de Coux (18h30)

**Samedi 29** : La Genétouze (18h30)

### SEMAINE SAINTE À ST-AIGULIN

**Mardi 9 avril** :  
célébration pénitentielle (18h30)

**Jedi Saint 18 avril** :  
célébration de la Cène du Seigneur (18h30)

**Vendredi saint 19 avril** :  
- chemin de croix (15h)  
- célébration de la Passion (18h30)

**Samedi Saint 20 avril** :  
- veillée pascale (21h)

**Dimanche de Pâques 21 avril** :  
messe à 10h30

Tél : 05.46.04.80.50

Mail : paroisse.saintaigulin@orange.fr

Blog : paroissessaintaigulin.e-monsite.com

Nous remercions toutes les personnes qui ont collaboré à l'édition de ce bulletin. Malgré tous nos soins apportés à cette brochure, des erreurs ont pu se glisser, merci de bien vouloir nous en excuser. Sous réserve d'erreurs typographiques.



COMMUNE DE  
SAINT-AIGULIN

### Mairie de Saint-Aigulin

1 rue Victor Hugo - 17 360 SAINT-AIGULIN

Tél : 05.46.04.80.16 - Fax : 05.46.04.88.13

Courriel : st.aigulin@mairie17.com

[www.saint-aigulin.fr](http://www.saint-aigulin.fr)